Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 14 au 15 Mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 15 h. 02 à 7 h. 5.

ON LIQUIDE... OU VINGT ANS APRÈS !

Courtelme n'a rien exagéré en nous contant, sur un ton hilarant et avec quel brio, le zèle intempestif mais jamais relâché de certaines ad-mi-nis-tra-tions...

Le petit histoire suivante vient encore nous le prouver.

Sait-on que les services de dommages de guerre installés à LILLE, rue Saint-Bernard, après la guerre 1914-18, fonctionnent toujours... pour liquider les vieux dossiers.

Depuis 25 ans un personnel s'affaire dans cet immeuble et avec une lenteur remarquable « apure » les comptes.

Nous avons eu sous les yeux une lettre de cet organisme réclamant à une sinistrée la restitution d'une somme imputée à son compte en 1924 pour contributions et lui demandant de faire connaître sous quinzaine si elle était d'accord.

Hélas ! 20 ans sont passés et la personne en question, qui a évacué en 1940, ne possède plus aucun papier concernant ces dommages de guerre, croyant du reste avec raison qu'il était inutile qu'elle conserve cette paperasserie indéfiniment.

Au train où va la vérification des dossiers, il ne serait pas étonnant que d'ici une dizaine d'années on s'aperçoive encore que des sinistrés sont redevables pour trop-perçu.

LE DROIT DES APPRENTIS AUX ALLOCATIONS FAMILIALES

La Délégation régionale à la Famille communique :

Le 8 juin 1942, M. le secrétaire d'Etat au Travail adressait à MM. les présidents des Conseils d'administration des Caisses de Compensation et des services particuliers d'allocations familiales, une circulaire Tr. 48, qui les invitait à reconnaître la qualité d'enfants à charge aux enfants de moins de 17 ans, titulaires d'un contrat écrit d'apprentissage prévu par la législation en vigueur, dont le rémunération est inférieure ou égale à la moitié du salaire moyen départemental (plafond antérieur : 1/3 du salaire moyen départemental). De plus, il précisait que cette disposition devait être appliquée rétroactivement à compter du 1er avril 1942.

M. le Commissaire général à la Famille a récemment confirmé cette position, à savoir que les caisses et services particuliers d'allocations familiales devaient se conformer à cette circulaire et qu'il ne leur appartenait pas d'y déroger par des conventions particulières, mais qu'au contraire, ils étaient tenus d'adapter leur règlement intérieur au nouveau texte modifiant le régime ancien.

Par ailleurs, M. le secrétaire d'Etat au Travail intervenait également, faisant connaître sa volonté de voir appliquer les dispositions contenues dans sa circulaire du 8 juin 1942.

La Délégation régionale à la Famille informe donc les chefs de famille dont les enfants se trouveraient dans les conditions sus-visées et qui n'auraient pu percevoir intégralement, depuis le 1er avril 1942, les allocations familiales et de salaire unique qui leur sont dues, qu'ils peuvent s'adresser utilement à leurs Caisses de Compensation. En cas de difficultés, se renseigner près des délégués de la Famille et des Secrétariats Familiaux.

ALIMENT DULCIA
de la santé pour toute la vie
LABORATOIRES DULFRANCE

MAISON DU PRISONNIER

La Maison du Prisonnier communique :

« Nous avions fait part, il y a quelque temps, de l'institution, par le Commissariat général aux Prisonniers de guerre, du Service de parrainage scolaire et d'orientation professionnelle des enfants de prisonniers. Les autorités académiques nous ont accordé leur appui matériel et moral dans l'action qui nous est demandée et ont adressé, ces temps derniers, des notices émanant du Commissariat général à tous les établissements de l'enseignement public et privé.

» Devant l'ampleur de cette tâche, et pour nous permettre d'y faire face avec le maximum de nos moyens, une décentralisation s'impose. Dans cet ordre d'idées, à la Maison du Prisonnier annexe de chaque arrondissement, siégera une sous-commission de parrainage. En conséquence, nous demendons aux correspondants locaux désignés d'adresser les renseignements prévus par les notices aux Maisons du Prisonnier ci-après : Dunkerque, Ballieul, Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, Valenciennes, Meubeuge et le Centre d'entr'aide d'Avesnes, suivant que leur localité relève de l'arrondissement précité. »

POMMADE FLORENTINE
Idéale contre les maladies de la peau : eczéma, etc. et plaies varicqueuses. Tous Pharmacies. Gros P. 3447.510

AVIS DE CONCOURS

Un concours est ouvert pour le recrutement de 15 vérificateurs adjoints des poids et mesures. Les épreuves écrites commenceront le 1er juin 1944 et auront lieu simultanément dans les centres suivants : Paris, Orléans, Rouen, Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nantes. Les épreuves orales auront lieu à Paris.

Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 29 avril 1944, au ministère de la Production Industrielle et des Communications, bureau du personnel des services administratifs, 16, rue de Martignac, Paris.

TOURCOING

UN IMPERMEABLE A BON COMPTE

— Au cours de la nuit, des cambrioleurs ont brisé, à l'aide d'une brique, la vitrine du magasin de Mme M. Vandeberg, 7, rue de Gand, et ont dérobé dans l'étalage un imperméable d'homme d'une valeur de 610 francs. Une plainte a été déposée et M. Bedoudin, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

CENTRAL CINÉ
Venez voir ou revoir RAIMU, dans
Les Inconnus dans la maison

Conservatoire de Musique

La deuxième séance d'exercices publics de l'année a eu lieu dimanche en la salle du Conservatoire, devant un public nombreux, et réunissait les élèves des cours de violon et de chant.

Les élèves de M. P. Stenger pour les trois cours de violon ; de M. J. Wibaux, de Mlles Eling, Rammeert et Vanserde, témoignèrent par leur exécution de la qualité de l'enseignement dispensé par notre école de musique.

CONFERENCE DE M. FERNAND BOVERAT

Nous rappelons que c'est jeudi 16 à 20 h., en la salle du Central-Ciné, rue Nationale, à Tourcoing, que M. Fernand Boverat fera une conférence sur le sujet : « Fécondité ou servitude ; comment nous vaincrons la dénatalité ».

La conférence sera suivie de la projection d'un film et l'entrée de la salle est libre et gratuite.

La location, également gratuite, est ouverte à la Maison de la Famille de Tourcoing, 36, rue de la Cloche.

ASSISTANCE A LA FAMILLE

Le paiement des allocations d'assistance à la famille aura lieu au bureau de bienfaisance le mercredi 15 mars, à 10 h. 30.

DÉCLARATION D'IMPOTS

Une loi du 31 janvier 1944 a prévu la déclaration obligatoire, avant le 1er avril 1944, au bureau d'enregistrement du domicile des intéressés, de toutes les acquisitions d'immeubles et de fonds de commerce faites depuis le 1er septembre 1939, lorsque le total des opérations de l'espèce, réalisées par une même personne, excède 200.000 fr.

Des imprimés pour ces déclarations sont à la disposition du public au bureau des successions, 40, rue de Tournai.

Sociétés et Comités

COMITÉ D'ACTION ARTISANALE. — Le Comité d'Action Artisanale de Tourcoing et ses cantons organise, pendant ce mois, tous les mercredi, une permanence de 14 à 18 h., à l'enuexe de l'Institut Colbert, 50, rue du Haze, pour conseils sur les déclarations d'impôts sur le revenu.

ETAT CIVIL

Naissance. — Marcelle Vanolberbèke, rue Voltaire, 185.

Publications. — Jean Milleville, électricien, rue de Rouen, 31, et Denise Honoré, bobineuse, rue Ch.-Houpline, 71 ; André Messen, mécanicien à Wattrelos, et Julia Cilor, monitrice, rue des Frères-Montgolfier, 9.

Décès. — Adolphe Vandendrich, 66 ans, c. p., célibataire, rue Ach.-Testelin, cour Wicaert, 10, décédé rue de l'Yser, 332 ; Rémi Vincent, 66 ans, journalier, dom. Marcq-en-Barœul, décédé rue de l'Yser, 332 ; Cyrille Lebrecht, 59 ans, marchand de charbons, rue du Flocon, 244 ; Léonie Bonnemaner, 78 ans, c. p., veuve Armand Elleboode, dom. Coudekerque-Branche, décédé rue de l'Yser, 332 ; Clémence Gruard, 79 ans, a. p., épouse Charles Vanneste, r. d'Hervé, 3, décédé rue de l'Yser, 332 ; Mathilde Leuriden, 72 ans, c. p., veuve Jules Dhaze, rue des Cinq-Voies, 79 ; Jérôme Notebaert, 73 ans, a. p., dom. Coudekerque-Branche, décédé rue de Mouvaux, 14 ; Suzine Delporte, 66 ans, c. p., veuve Pierre Housset, rue de Croix, 28 ; Procope Vandebrouck, 80 ans, c. p., rue Brun-Pain, 138.

HALLUIN

Le bon tabac. — Au cours d'une visite domiciliaire effectuée par la police locale, au domicile de la nommée Jeanne Demaulemeester, 16 bis, rue Jaurès ; une certaine quantité de tabac étranger fut découverte et destinée au trafic illicite.

Les enquêteurs confisquèrent la marchandise prohibée et verbalisèrent.

Abbaye. — Mercredi 16, passage de la voiture dans le quartier du Cimetière.

Consultation de nourrissons. — Le mercredi 16 mars, au local et heures habituels, consultation des nourrissons par M. le docteur Bolvin.

Aux chômeurs. — Mercredi 16, contrôle de 15 à 16 h.

MOUVAUX

Distribution de bons vêtement à la mairie. — Lundi 20, 9 h. 30 et de 14 à 16 h. 30, de 1 à 1.500 ; mardi 21, de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. 30, de 1.501 à la fin.

Prochaine inscription le 7 avril.

Etat civil. — Décès : Gustave Delannoy, 58 ans, 136, rue de Lille.

FUNERAILLES

On nous prie d'annoncer la mort de **Monsieur Gaston VANDESMET** industriel, piusieurs décédé à Paris, dans sa 90e année. Les obsèques ont eu lieu vendredi 10 mars, à midi, en l'église de St-Pierre du Gros-Caillou.

LILLE. — Vous êtes prié d'assister aux **Convoi et Service Solennel de Monsieur Louis-Alexandre FOURNIER**, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Veuf de Dame Eloise ALLAIS, décédé à Lille, le 13 mars 1944, dans sa 92e année, administré des Sacrements de Notre Mère le Sainte Eglise. Lesquels auront lieu **le Jeudi 16 mars, à 11 h. 45**, en l'Eglise du Sacré-Cœur, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud, pour y être inhumé. Assemblée à la maison mortuaire, 55 bis, rue Jacquemars-Giélée, à 11 heures. La famille reçevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse. — De la part de : M. et Mme Henri **Lehut-Peuvost** et leur fille Raymonde ; M. et Mme Alexandre **Peuvost-Jury** et leur fille Jacqueline ; M. et Mme Gaston **Peuvost-Beemier** ; M. et Mme Jules **Peuvost-Beemier** et leurs fils Jean, Jacques et Pierre ; toute la famille ; Mme **Doerumaux**, sa dévouée ouvrière. — Cet avis tient lieu de faire part. — **Pompes Funèbres Générales, 68, rue Nationale. Lille. Tél. : 713-75.** 13555

ROUBAIX

UN GRAVE ACCIDENT DE TRAVAIL

Hier, vers 10 h. 30, alors qu'il était occupé dans l'usine, M. Ledoux Georges, 25 ans, domicilié 21 bis, rue de Lannoy, fut brusquement atteint par la remorque d'un camion. Transporté immédiatement dans une maison voisine, M. Ledoux reçut les soins du docteur Samsoen qui constata une fracture probable du bassin. La victime a été conduite à l'Hôpital La Fraternité.

EN DESCENDANT DU TRAMWAY

Hier, vers midi, alors qu'il descendait de la Micheline, M. Veinnan Georges, 68 ans, domicilié 63, rue Blanchemaille, à Roubaix, fut projeté sur la chaussée au moment où la voiture se mettait en marche. Le sexagénaire fut conduit à l'Hôpital où M. le Docteur Delelis diagnostiqua un hématome au genou droit.

CAMION CONTRE AUTO

Hier, vers 19 h. 45, à l'angle des rues Emile Moreau et de l'Ermitage, l'auto de M. Pierre Blanc, 27 ans, négociant, domicilié 10, place Notre-Dame, fut heurtée par un camion dont on ignore le propriétaire puisque le chauffeur poursuivit sa route sans s'inquiéter de l'accident.

La voiture de M. Pierre Blanc a été assez sérieusement endommagée. Une enquête est ouverte.

LES CREANCES DE THEMIS

Pour vol, Marie-Louise Uncault, 42 ans, ménagère, 130, rue de l'Alma-Fort Fraszez, 9, a été condamnée à une peine de trois mois par le Tribunal Correctionnel de Lille.

— Le même Tribunal a prononcé une condamnation à quatre mois de prison pour complicité d'avortement à l'encontre de Stephanie Duvillier, 60 ans, ménagère, rue Jules Guesde, Cour Guelton, 7.

— En vertu d'extraits de jugements, les gendermes ont appréhendé ces deux femmes qui ont été conduites au Parquet de Lille puis écrouées à la prison de Loos.

LE NORD TOURISTE EST RECONNU PAR LE COMMISSARIAT AU TOURISME

Le Nord Touriste, dont chacun a encore présent à la mémoire le rôle qu'il a joué dans les années entièrieures, vient d'être officiellement agréé par le Ministre des Communications (Direction du Commissariat au Tourisme).

Cette décision, dictée par la Loi du 5 Juin 1943, sur les associations de tourisme, aura pour effet, dès à présent, de développer à son maximum l'effort touristique dans notre région des Flandres, trop souvent délaissées des pouvoirs centraux.

Au cours d'une réunion intime tenue au siège du club, dimanche, M. Amédé Duchange, président du Nord Touriste, a rappelé, en outre, les efforts consentis par les membres des comités de l'association en vue de maintenir, dans les années passées, toute l'activité du club et particulièrement le service des assurances contre les accidents.

Il a souligné le travail qui demeure à accomplir dans le domaine du tourisme afin de mieux développer dans l'esprit des cyclistes, le goût des excursions et des voyages.

Il s'est attaché ensuite à rappeler les services rendus par le Nord Touriste, avant la guerre, auprès des pouvoirs publics, entr'autres, les importantes subventions accordées aux hôtels et Chaussées pour l'aménagement et la réfection de nos pistes cyclables, domaine de ses adhérents.

Enfin, il a souhaité que, la paix revenue, le Nord Touriste puisse voir grossir les rangs de ses sociétaires qui trouveront auprès de cet important groupement tous les avantages désirables.

LES CARTES DE LAIT...

La distribution des nouvelles cartes de lait pour le deuxième trimestre 1944 se poursuivra salle « Henri Wettremes », rue de l'Hospice, mercredi 16 mars, toutes les journées, pour les numéros 12.001 à 18.000.

Les bureaux seront ouverts de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

Les personnes n'ayant pas retiré leur carte dans les délais indiqués ne recevront leur nouvelle carte qu'à partir du 5 avril. Aucune ration de lait ne sera servie, à dater du 1er avril, sans présentation de la nouvelle carte.

Les nouvelles cartes ne seront établies que sur présentation des cartes individuelles d'alimentation et la remise obligatoire des anciennes cartes.

...ET LES CARTES DE CHARBON

Egalement salle Henri Wettremes, dans le même ordre que ci-dessus, cera remis, aux commerçants, un formulaire de demande de renouvellement de carte de charbon qui permettra l'établissement de la nouvelle carte qui entrera en vigueur le 1er avril. Ces formulaires, remplis et signés, devront être déposés, fin mars, lors de la distribution des titres d'alimentation d'avril.

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

Fédération Nationale des Blessés du Poumon

Le bureau de la section de **Lille-Roubaix-Tourcoing** se réunit dimanche 19 mars, au 51, rue de Tournai, à Lille, de 10 à 12 h. Il répondra à toutes demandes de renseignements. Il invite tous les malades et blessés pulmonaires des guerres 1914 et 1930 à devenir membres de la Fédération. C'est en nous unissant que nous disciplinerons nos efforts.

LOTERIE NATIONALE
tirage tous les **Jeudis**

ETAT-CIVIL

Naissances. — Jean-Marie et Jean-Pierre Delerenne, 24, rue Mac-Campagne ; Nicole Bouiry, 40, rue Lecomte-Beillon.

Publications. — Raymond Faitaux, employé, 43, rue Vancouvan, et Véronique Minera, couturière, à La Madeleine ; Henri Franque, opprêteur, rue Edouard-Vaillant, cour Poissonnier, 14 et Madeleine Prévot, cenneteuse, rue Edouard-Vaillant, square des Acacias 19.

Décès. — Remigius De Groote, 76 ans, 5 rue Bonciaut ; Virginie Beuscart, veuve Lefebvre, 81 ans, 92, rue du Luxembourg ; Alexandre Detourmy, 67 ans, 84, rue Watt, cours Gouvert, 3 ; Cyprien Detourmy, 70 ans, 17, rue Léon-Allart ; Marie Bierme..., 84 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Hélène Defrenne, veuve Notebaert, 75 ans, 37, rue Blanchemaille ; Emile Cevere, 84 ans de Petite-Synthe ; Louis Lemen, 74 ans, 35, rue de Berbieux ; Marie Peemeleere, épouse Llagre, 78 ans, 35, rue de Berbieux ; Carlos Couvreur, 92 ans 35, rue de Berbieux ; Juliette Dainivel, 35, rue de Berbieux ; Irma Pelemansy, 78 ans, 188, rue Turgot ; Berthe Delacourt, épouse Fraichefond, 7 ans, 214 rue de Lille.

CROIX

A l'Amicale des Médaillés du Travail. — Les médaillés du Travail (hommes et femmes), ayant eu leur occupation dans une usine textile autre que l'ancienne firme Holden et titulaires de la retraite des vieux travailleurs, sont invités à se rendre samedi 18 mars, à 15 h. 30, Maison des Oeuvres Sociales (Ancienne Mairie), pour renseignements urgents. Se munir de livret de travail et de la carte matricule de l'Amicale. Le même jour, à 15 h., eudit local, réunion mensuelle des médaillés trentenaires de l'ancienne firme Holden ne travaillant plus.

Aux membres de la Défense Passive. — Des séances gratuites de vaccination antitétanique sont prévues pour le personnel de la Défense passive. Les agents désirant bénéficier de cette mesure de prophilaxie sont priés de se faire inscrire à la Mairie, 2e étage, où les inscriptions seront reçues jusqu'au 18 mars inclus.

Soupes populaires. — Paiement des tickets pour la semaine prochaine, le jeudi 16 mars, de 11 h. 30 à 12 h., au local du ravitaillement, 158, rue Jean-Jaurès.

Consultations prénatales. — Consultations gratuites, jeudi 16 mars, de 14 h. à 16 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

Etat civil. — Naissance : Duquesnoy Roger, rue de l'Ouest, 5.

Décès : Brabant Jean-Pierre, 2 mois, rue des Ogiers, 430.

WASQUEHAL

Union mutualiste. — Samedi 18, de 16 à 17 h., paiement des prestations maladie aux adhérents, chez le président, 1, impasse du Triest, face aux bureaux de la Filature du Nord.

Le colis de Pâques de nos prisonniers. — Le colis offert à nos prisonniers par le Comité local d'assistance, l'association des fêtes de Pâques, sera préparé et confectionné demain mercredi toute la journée, dans la salle du jeudi, à la salle des fêtes de la mairie pour le Centre, et vendredi toute la journée à la salle habituelle, rue Carpeaux pour les familles du Capréau et de la Planche-au-Riez.

En vue d'aider les travailleurs en Allemagne et leurs familles. — Pour permettre au comité récemment constitué à Wasquehal de connaître les importances des besoins des familles comptant des travailleurs civils en Allemagne, à l'exception des prisonniers transformés, les intéressés sont priés de se présenter au service, 17, rue Sadi-Carnot, avant jeudi soir, avec l'adresse complète des travailleurs.

Etat civil. — Naissances : Joël Cates, rue Jean-Jaurès, 71 ; Daniel Hennotte, 243, rue Coli ; George Houdart, de Malo-les-Bains, né 11, impasse du Beau-Passage.

Publications de mariage : Gilbert Lemain, mécanicien, avenue Edouard-Vaillant, 5, à Croix, et Marcelle Liévin, papetière, 142, rue Jean-Bart ; François Dument, employé, 19, rue Michelet, et Colette Dumont, sans profession, 19, rue de Mulhouse.

Décès : Louis Libbrecht, 68 ans, rue de Lille, 74.

Surallimentation
LES FARINES Délis-Bléor
C'EST UN PRODUIT DE LA GERBE D'OR LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

60.000 frs de couvertures, couvre-pieds, draps, etc... sont volés

Une enquête est ouverte sur plainte de M. Hasteblech Marcel, commerçant, 68, rue Saint Charles à La Madeleine, contre des inconnus qui ont pénétré par effraction dans son magasin, sis à Marcq-en-Barœul, 2, contour de l'Eglise, au cours de la nuit et qui y ont dérobé 30 couvre-pieds, 15 couvertures, 10 couvre-lits, 16 peires de draps et 150 mètres de toile. Préjudice, 60.000 francs.

Vol d'un tendem. — Vendredi entre 14 et 17 heures, un tendem a été volé au préjudice de M. Blanc, demeurant 281, rue du Boulevard. Une enquête est ouverte par la police.

BAISIEUX

UNE BREBIS ET DEUX AGNEAUX DÉLAIENT

Dans une dépendance de la ferme de M. Achille Deffontaine, 50 ans, cultivateur, 54, rue de la Gare, vivaient en toute quiétude une brebis et deux agneaux. Les bêlements attirèrent l'attention de quelques rôdeurs de nuit qui décidèrent de s'approprier les trois animaux ; ineffectifs, comme il subit un préjudice de 3.500 francs, le fermier, a déposé une plainte à la gendermerie, qui a ouvert une enquête.

ARMENTIERES

Le trafic de l'or

Dans l'affaire de vente clandestine d'impermeables, nous avons signalé que la police avait eppris que les personnes arrêtées s'étaient livrées au trafic de l'or, en revendant de vieux bijoux à 160 francs le gramme. Il faut ajouter qu'il n'y a qu'une seule personne qui a avoué avoir revendu des vieux bijoux, et c'est celle-ci qui accuse M. Westrelin d'avoir offert des moutres en or à 15.000 francs pièce. Le dénonciateur a déclaré que le vente n'avait pas eu lieu parce qu'il avait jugé les moutres trop chères.

M. Westrelin a déclaré que l'accusation portée contre lui était lousse et qu'il n'avait jamais offert de vendre des montres en or.

SEANCES RÉCREATIVE

La première des séances organisées par le groupe dramatique a connu un succès complet. La pièce costumée de H. Gbéon : « Le bon voyage », que les jeunes avaient eudacieusement choisi pour leur rentrée, fut brillemment louée. J. Delou fut un « Grégoire » plein de décision, et le moment pathétique du Prix (J. Desombre) meurt entre les bres de Norbert (J. Doutreland), fut saisissant de vérité et tous les acteurs ont su donner, à la salle, une soirée vraiment agréable qui s'est terminée sur un éclat de rire avec « Ernest le Rebelle », comédie hilarante.

Dimanche 19, le groupe F. Coppée donne une seconde représentation.

LILLE

Le marché St-Nicolas, salle des sports de la Ville de Lille

Le Conseil Municipal de la capitale des Flandres sera appelé à approuver mardi soir un projet qui ne manquera pas de réjouir les nombreux sportifs qui se plaignaient jusqu'ici du manqus de grande salle de sports à Lille.

M. Dehove, maire, a, en effet, bien voulu accorder tout son appui à la réalisation immédiate d'une idée émise par MM. Treels et Sergeant.

Eu attendant la mise en état du Palais Rameau pour abriter les manifestations sportives de grande envergure, le marché Saint Nicolas, Grande-Place, sera l'objet d'installations provisoires qui pourront recevoir plus de 1.500 spectateurs.

Comme il ne s'agit que de déboulonner les installations existantes et de transporter le mobilier de la ville dont une grande partie se trouve actuellement déménagée, l'affaire peut être menée rondement. Nous pouvons donc espérer l'annonce de galas d'envergure d'ici très peu de temps.

Cette nouvelle fera certainement plaisir à tous ceux qui regrettent de ne pouvoir assister à des réunions sportives dignes de ce nom et nous ne pouvons que féliciter nos édiles municipaux de prendre une telle décision puisqu'elle permettra de satisfaire rapidement et à peu de frais, un grand nombre de fervents du noble art, du basket et de tous les sports en salle.

Pour vous aider, un tour de force de "Monsavon"

Avant que revienne le bon "Monsavon" d'avant guerre, si doux à la peau, il feut bien se plier aux circonstances et faire face à la pénurie croissante de matières grasses. A cété du savon à 10 %, vendu avec ticket et toujours considéré comme le meilleur du moment, "Monsavon" a donc créé un nouveau produit de vente libre ; le "Monsavon-sans-Mousse". Véritable tour de force, il leve parfoitement sans monsser et sans irriter. Produit de remplacement loyal, "Monsavon-sans-Mousse" mérite votre essai loyal.

Elles vendaient des cartes de pain

Gabrielle Leclercq, 30 ans, 21, boulevard du Maréchal Vaillant ; Noémie Delcolu, 54 ans, même adresse ; Raymonde Belghoin, 35 ans, f. rue Duruerin ; Yvonne Coloos, 42 ans, 15, rue d'Austerlitz, ont été surprises en même temps et elles cherchaient à vendre 125 cartes de pain que Yvonne Coloos prétend avoir acheté à un inconnu à raison de 115 fr. la carte. Les délinquants vendaient ces cartes à raison de 165 fr. pièce. Ces quetres personnes ont été délérées au Parquet.

RESPECTEZ LES AGENTS

Yvonne Naurou, 25 ans, 32, rue de l'A B C, et Mohamed Laris, 29, avenue Ch. Saint Venant ont été arrêtés pour outrages à agents et rebellion.

AUTRES DELITS

Michel Bouin, 23 eus, de Wervick, transportait clandestinemen 12 kilos de porc et 1 kilo de beurre, de plus il n'avait pas en règle comme étant étranger séjournant en France. Il a été envoyé au Parquet.

— De son côté, A. Philippe, 32 ans, rue d'Alix, à Lievin a été arrêté pour usage d'une fausse carte d'identité et trafic de 30 kilos de chicorée qui ont été saisis.

ON A VOLÉ

A M. Ch. Wartel, 43, rue Faidherbe, une machine à écrire de marque « Rochet-Roy », dans son bureau.

— A Mme Vve Germeine Cheidre, place aux Oignons, du linge et des vêtemeuts appartenent à son frère, prisonnier de guerre.

— A M. Oscar Delsoux, 35, rue Ernest Decouninck, un buffet de cuisine, trois chaises, 100 kilos de pommes de terre, une série de poids, des sacs de jute, dans l'immeuble qui lui appertient, 34, rue Aristote.

— A Mme Vve Guillaume, 72, rue de Bapaume, un portefeuille contenant 2.000 fr. sur un tremway B.

— A M. Th. Pecquet, 6, place Louise de Bettignies, 12 litres de genièvre, 4 de cognac, 9 de Martini et 8 d'entles apéritifs, plus un phono et une vingtaine de disques. Ce vol a été commis dans un vestiaire d'un café de la gare, par des inconnus.

DISPARITION INQUIETANTE

M. Pierre Clepent, rue du laubourg de Roubaix, cour Delecroix, 16, signale la disparition de son fils edoptif, Michel Vendekerkhove, 16 ans, qui n'est pas reparu à son domicile depuis le 11 mars.

Sécurité d'abord !
UN BON DU TRÉSOR
même entièrement détruit n'est pas endenti
Rappelez-vous votre numéro vous sauvera votre capital
ON SOUSCRIT PARTOUT

SPORTS

FOOTBALL

Voici le Championnat de France Amateurs

Conformément au règlement du Championnat de France amateur qui prévoit la qualification pour l'épreuve finale de 12 champions régionaux, sont exemptée au tour éliminatoire rendu obligatoire les quatre équipes suivantes :

1e La gagnant de la poule finale de l'Ile-de-France ;

2e Le gagnant de la poule finale des Flandres.

En raison de la situation particulière et aussi parce que les deux équipes auront un match supplémentaire à jouer.

Les deux autres exempts désignés par tirage au sort ont été la Normandie et la Guyenne.

Le 1er tour éliminatoire a été fixé comme suit pour le 2 avril :

A. — Bretagne-Anjou (probablement St-Serven) contre Orléanais (probablement Arego d'Orléans).

B. — Languedoc-Pyrénées (probablement Montpellier) contre Provence (probablement Cannes) à Marseille.

C. — Limousin-Auvergne (probablement Vichy) contre Lyonnais-Dauphiné (probablement Lyon O.U.) à Saint-Etienne.

D. — Champagne-Lorraine contre Bourgogne-Franche-Comté à Troyes ou Chaumont.

Le 9 avril, le journée comprendra les matches suivents :

Gagnant B contre gagnant C, à Saint-Etienne.

Gagnant A contre Guyenne, à Angers ou Angoulême.

Normandie-Ile-de-France, à Amiens.

Gagnant D contre Flandres, terrain à désigner.

Les demi-finales se disputeront le 23 avril par tirage au sort.

Le finale se disputera le 14 mai.

RUGBY

A. S. Police d'Etat bat S. R. Wasquehal. — Ce match, joué dans la boue, au Stade Guy Lefort, a vu les brillants débuts d'une formation appelée à devenir l'une des meilleures de la région. La formation des policiers a pris l'avantage sur Wesquehal en 2e mi-temps.

A Lille, Institut Diderot bat S. R. Wasquehal juniors par 22 à 6. — Très bons débuts de la nouvelle équipe scolaire lilloise qui jouait son premier match. L'équipe promet d'être l'une des meilleures de la région dans sa catégorie.

OFFICE CENTRAL DE LA BOUCHERIE
(79e année d'existence)
3, Rue du Jour
LOU 38-09
PARIS — LES HALLES
GRAND CHOIX DE
BOUCHERIES
PARIS - BANLIEUE
Service Contentieux
Renseignements gratuits
AVONS ACQUÉREURS POUR BOUCHERIES DANS TOUTES RÉGIONS

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 15 Mars 1944. — Soleil : Lever à 7 h. 6 ; Coucher à 18 h. 54.

Aujourd'hui : St-Zacherie. — Demain : Mi-Carême.

Tisane des Pères Célestins
LAXA-DEPURATIVE
TOUJOURS AUSSI LAXATIVE QU'AGREABLE

TIRAGES FINANCIERS

FONCIERES 1912. — Le n° 111.978 gagne 250.000 fr. — Le n° 324.806 gagne 25.000 fr. — 2 numéros gagnent chacun 5.000 fr. — 50 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

FONCIERES 1885. — Le n° 520.206 gagne 100.000 fr. — Le n° 489.704 gagne 25.000 fr. — 6 numéros gagnent chacun 5.000 fr. — 45 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

VILLE DE PARIS 1898. — Le n° 320.044 gagne 100.000 fr. — Le n° 573.474 gagne 50.000 fr. — Les 4 numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. : 122.231, 376.102, 108.806, 655.642. — 4 numéros gagnent chacun 5.000 fr. — 40 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

COMMUNALES 3 1/2 % 1942. — Le n° 304.283 gagne un million. — Le n° 391.258 gagne 250.000 fr. — Les 2 numéros suivants gagnent chacun 100.000 fr. : 087.638, 254.672. — Les 2 numéros suivants gagnent chacun 50.000 fr. : 122.583, 376.116. — Les 5 numéros suivants gagnent chacun 25.000 fr. : 270.927, 127.312, 496.085, 238.165, 43.034. — Les 15 numéros suivants gagnent 10.000 fr. : 654.850, 130.013, 171.238, 411.119, 625.325, 641.276, 422.835, 387.006, 627.113, 276.490, 227.668, 318.889, 096.597, 220.132, 488.589.

BOURSE DE PARIS

DU 13 MARS 1944

Actions Françaises. — Bque de Fce, 27.000 ; Compt. Esc., 3.105 ; Crédit Fonc. 6.545 ; Crédit Lyon., 3.100 ; Crédit du N. 672 ; Sté Gle, 2.812 ; Suez Act., 58.900 ; Nord, 1.307 ; Fr. et Gaz du N., 835 ; Electr. du Nord, 666 ; Energie Ind., 2.990 ; Nord Lum., 2.000 ; Thom Houston, 747 ; Cie Gle Ind Text., 2.300 ; La Bien, 1.380 ; Pérenchies, 2.710 ; St Frères, 1.735 ; Goz N.-E., 1.945 ; Acier, Longoey, 1.070 ; Micheville, 2.480 ; du Nord, 680 ; Arbel, 2.740 ; Chout. de Freuce, 1.300 ; Cousir. Nord-France, 2.265 ; Fives-Lille, 1.250 ; Forges N.-E., 1.235 ; Jeumont act., 700 ; (parts), 2.945 ; Fcs-Belge Met. de Ch. Fer, 10.400 ; Pt-à-Mousson, 8.310 ; Denain-Anzin, 2.290 ; Lonvroil Moutbard, 930 ; Métaux, 4.430 ; Peugeot, 1.600 ; Senelle Meubeuge, 1.420 ; Béthune, 3.175 ; Aniche, 2.945 ; Anzin, 1.700 ; Blaury, 4.750 ; Carvin, 3.150 ; Courrières, 1.115 ; Dourges, 2.960 ; Escarpelle, 3.830 ; Lens, 1.345 ; Liguy-lez-Aire, 400 ; Merles, 1.385 ; Ostricourt, 4.950 ; Vicoigne, 1.950 ; Mokta El Hadid, 16.600 ; Nickel, 3.290 ; Lille Bonn. (prior.), 1.100 ; Ford, 775 ; Air Liquide, 2.877 ; Glaces Nord Fce, 4.795 ; Rubimenn, 2.975 ; Pollet Chousson, 5.100 ; St-Gobain, 6.830 ; Origny, 29.000.

ANNONCES LEGALES

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — Jugement du 13 Janvier 1944. — EXTRAIT. — Le nommé CHARLET André, marchand de légumes, demeurant à Bois-Grenier, a été condamné à TROIS CENTS FRANCS d'amende pour avoir, à Lille, le 8 Juillet 1942, omis de dégager immédiatement la voie à l'approche d'un tremway et de s'en écarter de manière à livrer passage au matériel qui y circule. Et sur les conclusions de Me PAYEN, avocat de la Compagnie des Tremways Electriques de Lille et de sa banlieue, l'a condamné à payer à ladite Compagnie la somme de 2.423 francs pour dégâts matériels à sa voiture et celle de 1.700 francs pour immobilisation de la motrice et troubles dans l'exploitation et aux intérêts 5 % à dater du 8 Juillet 1942. Le Tribunal l'a en outre condamné en tous les dépens et a ordonné à ses frais l'insertion du présent jugement dans son choix et par ses soins. Le tout par application des articles 74, 92 du décret du 22 Mars 1942, 31 de la loi du 15 Juillet 1845 ; la loi du 26 Juillet 1941 ; les articles 52 du code pénal ; 1384 du code civil ; 194 du code d'instruction criminelle. N'y ayant appel. Vu au Parquet. Pour le Procureur de la République, le Substitut ; (s) HELIOT. Pour extrait conforme, le Greffier : (signé) DUBOIS. 19312

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — Jugement du 13 janvier 1944. — Extrait. Le nommé GO Marthe femme HOUZE Ardène, demeurant à Mérignies, Hameau de la Chentraine a été condamnée à quatre mois d'emprisonnement et quinze mille francs d'amende pour avoir falsifié son lait par un écrémage à 25 % et un écrémage à 60 %. Le Tribunal a en outre ordonné l'insertion du présent jugement par extrait, dans les journaux « L'Echo du Nord » et « Le Journal de Roubaix » et sur les conclusions de Me CRUSSAIRE, avocat, l'a condamnée à payer à l'Union des Producteurs de Lait et de Beurre du Nord et du Pas-de-Calais, la somme de cinq cents francs à titre de dommages-intérêts et à l'insertion du présent jugement dans les journaux « L'Echo du Nord » et « Le Journal de Roubaix ». Et sur les conclusions de Me ROHART, avocat, l'a condamnée à payer à l'Union des Collecteurs de lait la somme de cinq cents francs à titre de dommages-intérêts. Le Tribunal l'a en outre condamnée en tous les dépens. Le tout par application des articles 1, 3 et 7 de la loi du 1er août 1905, 52 du code pénal, 194 du code d'instruction criminelle. N'y ayant appel. Vu au Parquet, Pr le Procureur de la République. Le Substitut : (S.) HEL